

Paris, 16 novembre 2023

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 20 novembre 2023, pour un montant de 500.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 20 mars 2029.

Le produit net de l'émission sera utilisé pour financer et/ou refinancer, en partie ou en totalité des prêts sociaux éligibles (« Eligible Health Loan Portfolio ») tels que définis dans le Sfil Group Social Note Framework disponible sur le site de l'émetteur.

Un Agent Stabilisateur a été nommé dans les Final Terms.

Le Prospectus de Base en date du 12 juin 2023 et le supplément en date du 22 septembre 2023 relatifs au Programme d'émission d'obligations (Euro Medium Term Note Programme) approuvés par l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur le site de l'émetteur (www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr), à l'adresse de son siège social : 112-114, avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès de l'agent payeur désigné dans le Prospectus de Base.

Les Final Terms relatifs à l'émission seront déposés à l'AMF (www.amf-france.org) et seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), à l'adresse du siège social de l'émetteur et auprès de l'agent payeur.